

**DEPARTEMENT****AIN****EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE CHANAY**Séance du 20 mars 2026

Conseillers

En exercice : 15

Ayant pris part à la

Délibération : 15

Convocation : 16/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Robert CHAPUIS, doyen d'âge.

Présents : Bonhomme Carine, Bornard Jean, Brezun Johann, Chapuis Robert, Clerc Kelly-Ann, Cravotto Christophe, Dupille Nathalie, Ferte Maxence, Gandré François-Nicolas, Ginter Sophie, Goiffon Laure, Gonnet Aurélie, Jeambenoit Elisabeth, Prigent Christophe, Rigutto Emilien

Absents représentés :

Secrétaire de Séance : Dupille Nathalie

Délibération : 2026-007

Objet : Election du Maire.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2212-1 à L.2122-17,

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Considérant les candidatures de Madame Elisabeth JEAMBENOIT et de Monsieur Chirstophe PRIGENT,

Sous la Présidence de Monsieur Robert CHAPUIS, membre plus âgé du Conseil Municipal, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	9

A obtenu :

- **Madame Elisabeth JEAMBENOIT : 13 (treize) voix**
- **Monsieur Christophe PRIGENT : 2 (deux) voix**

➤ Délibération publiée sur le site internet de la commune le 24 mars 2026.



Le Conseil Municipal **PROCLAME** élue Madame Elisabeth JEAMBENOIT. Elle est immédiatement installée dans ses fonctions.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et an que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT

Le secrétaire de séance,
Nathalie DUPILLE

